

différente : moins scarieuse, non transparente ni lacérée. Enfin, les feuilles, contrairement à ce qui se présente chez *A. Kotschyi* et *A. damascena*, dont les tiges sont nues, montent assez haut sur la tige, comme chez *A. hebronica*.

Par contre, l'onglet des pétales paraît, dans *A. zachlensis*, rétréci sous le limbe et plus étroit que l'achène, alors qu'il est de la même largeur dans *A. hebronica*. Il n'est donc pas impossible que, lorsque l'on disposera d'un matériel plus abondant, la plante que nous rattachons provisoirement à *A. hebronica* s'affirme comme une espèce distincte.

Carthamus oxyacantha M. B. — Composée signalée par Boissier au Caucase, dans une partie de la Perse, au Turkestan, en Mésopotamie, mais au sujet de laquelle les flores de Syrie sont restées muettes. Celle de Post-Dinsmore la cite cependant, pour mémoire, comme ayant été mentionnée, à tort ou à raison, par Tristram à Aïn Fidjé (région damascaine) où elle n'a jamais été revue. La plante a cependant été retrouvée par le Frère Louis à Alep, à l'autre extrémité de la Syrie.

Boissier remarque qu'elle se distingue d'une espèce voisine *C. flavescens* Willd. non seulement par ses achènes dépourvus d'aigrettes, mais par la plus grande longueur des épines marginales des *feuilles* et des *bractées* involucreales. Il est certain que ce dernier caractère se rencontre fréquemment ; mais lorsqu'on consulte un dossier de *C. oxyacantha*, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'il n'est pas constant et que les épines en question sont souvent aussi courtes que dans *C. flavescens*. C'est précisément le cas pour les échantillons d'Alep. On discerne néanmoins facilement la première espèce de la seconde, par ses feuilles et ses bractées sensiblement plus larges et moins déchiquetées.

Scorzonera (Sect. *Podospermum*) **euphratica** R. Gombault et J. Arènes, sp. nov.

Perennis, incana, radice cylindrica, verticali, crassa, 1-2 caulis, caule erecto, 5-30 cm. alto, breviter tomentosus vel sublanatus, striatus, simplici monocephalique vel ramoso et 2-4 cephalo ramis monocephalis erectis usque 6 cm. longis ; folioso, basi foliorum basalium rosulorum destructorum vaginis persistentibus cincto ; foliis pinnatisectis in petiolum longe attenuatis, utrinque plus minus tomentosis-lanatis, rachide segmentisque plus minus anguste linearibus, lobis plus minus longis acutis mucronulatis, lateralibus oppositis alternisve, rectis et in rachide perpendicularibus vel haud perpendicularibus, vel in utramque partem plus minus curvatis falciformibusve, terminali longissimo sensim attenuato ; foliis basilaribus usque 20 cm. longis perraro obovoideis spathulatis et inferne marginaliterque dentibus irregularibus vel lobulis valde reductis instructis ; calathidiis cylindricis vel subcampanulatis 15-25 mm. longis, receptaculo nudo ; periclinio bracteis imbricatis erecto-adpressis, pluriseriatis, ovato vel ovato-lanceolatis, obtusis, in marginibus apiceque plus minus late sariosis, intus glabris, extus dense lanato-incanis, apice obscurioribus, inæqualissimis ; floribus pallide luteis, interdum purpurescentibus, nervis obscurioribus fuscis vel purpureis, tubo limbum apice angustiore et 5 fidum 1/4-1/5 metiente marginalibus periclinium bracteas internas 4-10 mm. excedentibus ; acheniis 5-7 mm. altis, basi attenuato-stipitatis, anguloso-striatis inferne glabris, in 2/3 superioribus pilis longis albo-lanatis patulis instructis ; pappo superne albo, inferne fulvescenti, ima basi brevissime fusco, 7-10 mm. longo, setis longe plumosis, plumulis apice scabris.

Récolté en 1940 par le Frère Louis, sur la rive droite de l'Euphrate au kilomètre 100, c'est-à-dire vers Meskéné ; et le 4 avril 1945, sans précision de distance, mais certainement entre Meskéné et Resafa, seule partie des rives de l'Euphrate que notre ami ait parcourue.

Type au Muséum de Paris.

Scorzonère que, n'était son indument laineux prononcé, on confondrait facilement avec *S. Jacquini*ana Célak, tant il lui ressemble à première vue. Il en diffère cependant par ses achènes plus courts, non renflés à la base et laineux dans leur partie supérieure, enfin par l'aigrette une fois et demie plus longue que l'achène, alors qu'elle est à peine plus longue dans *S. Jacquini*ana.

A propos des forêts de Hêtres (*Buxeto-Fagetum*) dans les canolles du Causse Noir

PAR PIERRE QUÉZEL

Les majestueuses falaises dolomitiques bathoniennes exposées au nord, formant les rebords du Causse Noir et du Causse Méjean, sont entaillées çà et là d'étroits couloirs ou *canolles*, difficilement accessibles et dont la végétation sylvatique a conservé toutes les apparences d'une intégrité absolue.

Bien que ces stations soient assez rares et que des incendies aient ravagé durant l'été 1950 le rebord nord du Causse Méjean, nous avons pu, au cours de ces dernières années, réunir un nombre suffisant de relevés pour individualiser les divers groupements végétaux qui les caractérisent.

Ce sont essentiellement des forêts de Hêtres appartenant à l'association *Buxeto-Fagetum* Br.-Bl. et Suspl., 1937. Toutefois un nombre assez important de divergences entre la composition floristique de notre groupement et du groupement de Braun-Blanquet et Susplugas méritent d'être signalées :

Plusieurs espèces apparaissent seulement dans nos relevés, à savoir : *Cypripedium Calceolus* découvert par J. Rodié en 1913 et que nous avons retrouvé en trois points des Gorges de la Jonte, *Silene nemoralis*, assez fréquent dans la zone que nous avons étudiée, *Galium boreale* rencontré une seule fois sous Veyreau (Aveyron).

Un autre fait remarquable, dans les canolles des Gorges de la Jonte, est l'abondance de diverses Orchidées. Outre *Cypripedium* nous avons noté en effet :

<i>Neottia Nidus-avis</i> (L.) Rich.	9 fois sur 11 relevés
<i>Listera ovata</i> (L.) R. Br.	7 — —
<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich.	5 — —
<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R. Br.	8 — —
<i>Orchis simia</i> Lmk.	4 — —
<i>Orchis militaris</i> L.	2 — —
<i>Cephalanthera alba</i> Simonk.	8 — —
<i>Cephalanthera longifolia</i> Fritsch	4 — —
<i>Cephalanthera rubra</i> (L.) Rich.	2 — —
<i>Epipactis latifolia</i> (L.) All.	4 — —
<i>Epipactis atro-purpurea</i> Ralf.	3 — —

Cette particularité est en rapport avec la nature du sol tout particulièrement riche en matériel humique. On peut, en effet, schématiser de la sorte les coupes de sols effectuées dans les hêtraies résiduelles des Gorges de la Jonte ;